

HONORAIRES TRANSACTIONS–VENTES

ENEDISTE IMMOBILIER

Biens jusqu'à 150 000 € ... 5,83% HT soit 7% TTC du prix de vente net vendeur

Biens de 150 001€ à 380 000 € ...5,00% HT soit 6%TTC du prix de vente net vendeur

Biens au-delà de 380 000 € ... 4,17% HT soit 5% TTC du prix de vente net vendeur

Pour les terrains

Jusqu'à 120 000 € ... 6,67% HT soit 8% TTC du prix de vente net vendeur

Au-delà de 120 000 € ... 5,83% HT soit 7% TTC du prix de vente net vendeur

Avec un montant minimum de 2 000 € TTC par vente de bien ou de terrain,

Aucun honoraire n'est dû avant l'acte authentique reçu par le notaire,

Les prix affichés s'entendent « Frais d'agence inclus »